

St Ouen l'Aumône, le 22 avril 2020.

A l'attention de Madame, Monsieur le Maire,

Madame, Monsieur,

Le Président de la République, puis le Premier ministre et le ministre de l'Education nationale, ont annoncé leur décision de rouvrir progressivement les crèches, les écoles, les collèges et les lycées à compter du 11 mai prochain, alors même que tous les lieux publics resteront fermés.

Cette décision a des conséquences majeures pour les collectivités et en particulier pour les mairies, s'agissant des écoles et des crèches.

Pour notre part, nous considérons que cette décision est irresponsable, dangereuse, impossible.

Nous considérons que les gestes barrières ne pourront pas être respectés, particulièrement dans les écoles compte tenu de l'âge des élèves, du nombre d'élèves par classe.

Comment éviter une nouvelle flambée épidémique quand les quelques 290 000 écoliers, collégiens et lycéens, ainsi que les 20 000 enseignants du Val d'Oise seront appelés à revenir en classe, auxquels il faut ajouter tous les personnels d'éducation, d'administration, de direction, les personnels médicosociaux, ainsi que les personnels territoriaux, amenés à se déplacer et à entrer en contact ?

Comment gérer les regroupements de parents et d'élèves aux entrées et sorties des écoles, dans la cour de récréation, la sieste en maternelle, les repas collectifs, les transports...

Le comité hygiène et sécurité conditions de travail (CHSCT) du ministère de l'Education nationale a émis un avis voté par FO et FSU : "Le CHSCT M demande un dépistage généralisé aux personnels et aux élèves comme préalable à toute reprise d'activité."

L'Union Départementale FORCE OUVRIÈRE du Val d'Oise, avec la FNEC-FP FO 95 (enseignement, culture et formation professionnelle), exigent que cet avis soit mis en œuvre par l'Education nationale à tous les niveaux : toutes les mesures de protection nécessaires, à savoir la mise en place d'équipements de protection (masques FFP2, visières...) à hauteur des besoins, désinfection totale des locaux, ainsi que la mise en place de tests quotidiens.

Le Val d'Oise paye déjà un lourd tribut en termes de personnes contaminées, de malades et de morts du covid19. Comme vous le savez, les personnels de l'Education Nationale, les personnels territoriaux sous votre autorité, les parents d'élèves sont très inquiets des perspectives de reprise sans garantie de mesures de protection et surtout sans que les conditions sanitaires le permettent.

Nous soutenons tous les personnels qui, soucieux de leur santé, celle de leurs proches, de celle des élèves et de leurs familles, refusent de retourner sur leur lieu de travail le 11 mai, sans dépistage systématique, sans les protections nécessaires.

Les maires, responsables de l'ouverture des locaux scolaires, vont être en première ligne pour assumer la décision irresponsable du Président Macron sans disposer du matériel de protection indispensable à tous. Il nous paraît urgent de ne pas prendre le risque inconsidéré, inutile et surtout lourd de conséquences d'une ouverture des écoles à partir du 11 mai.

Nous tenons également à vous informer de la mise en ligne d'une pétition nationale par la FNEC-FP FO, qui a déjà recueilli la signature de 40 000 personnels, parents d'élèves et citoyens (lien: https://www.fo-fnecfp.fr/le-11-mai-ou-apres-pas-de-reprise-sans-depistage-systematique-sans-tous-les-moyens-de-protection-necessaires/).

Nous sommes bien évidemment à votre disposition pour échanger sur toutes ces questions.

Veuillez agréer, Madame-Monsieur le Maire, l'expression de notre considération distingué

Le Secrétaire Généra

Vincent VILPASTEUR

Union Départementale FO 95 - 38, rue d'Eragny - 95310 Saint Ouen l'Aumône © 01 30 32 04 44 - E-mail : fo95@orange.fr - Site : www.fo95.fr